

Réf: Dossier N° : 24607

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « SOCIETE INTERNATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE » en abrégé «SIPICI »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON BEL AIR APRES L'INSTITUT  
DES AVEUGLES, 09 BP 1263 ABIDJAN 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 18 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE INTERNATIONALE DE PROMOTION  
IMMOBILIERE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE » en abrégé  
«SIPICI ».

Objet: Promotion et Gestion Immobilière BTP CENIE CIVIL Lotissement et Aménagement de terrains Achat Vente. Construction tous corps d'Etat Routes, ponts, châteaux d'eau. Commerce, import-export Hôtellerie restauration. Assurance courtage, Fourniture matériel et mobilier de bureau. Audit-finance et comptabilité, Agriculture, industrie-élevage-pêche, transport, publicité, Arts. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON BEL AIR APRES L'INSTITUT  
DES AVEUGLES, 09 BP 1263 ABIDJAN 09

GERANT: Monsieur DIALLO MAMADOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13174 du 18/05/2016 au Tribunal du  
Commerce d'Abidjan.

**Durée: 99 ans**

**Dépôt au greffe: n°10286 du 18/05/2016**

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

